

## AVIS DES SOCIÉTÉS\*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Tunisienne d'Investissement « TUNINVEST SICAR »**  
Siège Social : Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

### DESIGNATION D'UN NOUVEAU TENEUR DE COMPTE

La Société Tunisienne d'Investissement « TUNINVEST SICAR » informe ses actionnaires et le public que, suite à la résiliation de la convention de tenue du registre entre la Société Tunisienne d'Investissement « TUNINVEST SICAR » et la Société « AMEN INVEST », la Société Tunisienne d'Investissement « TUNINVEST SICAR » a donné un mandat à partir du 12 Avril 2023, à la société BMCE CAPITAL SECURITIES, société anonyme, au capital social de 1.601.500 dinars, dont le siège social est au 6<sup>ème</sup> étage Bloc C Résidence Yasmine Tower, Centre Urbain Nord-Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous le N°942657C, et ce pour la tenue et la conservation de ses comptes pour toutes les catégories de valeurs mobilières émises ou qui seront ultérieurement émises par elle, et ce conformément à l'article 2 du décret n° 2001 □ 2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

Les catégories de valeurs mobilières objet de la convention de tenue conservation des comptes sont :

1. Les actions (ordinaires, nouvelles gratuites, nouvelles souscrites, ainsi que les droits s'y rattachant),
2. Les actions à dividende prioritaire sans droit de vote,
3. Les certificats d'investissement,
4. Les obligations,
5. Les obligations convertibles en actions, et
6. Les titres participatifs.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.